

Réf: Dossier 479229

Avis de constitution

SOCIETE DUTY AMBULANT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 12, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026, et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DUTY AMBULANT »

- Objet :
- VENTE DE BOISSONS EN GROS ET DETAIL
 - IMPORT-EXPORT
 - RESTAURATION
 - ENTRETIEN DE BATIMENT ET BUREAU
 - SERVICE TRAITEUR
 - FOURNITURES DE BUREAUX ET DE MATERIELS INFORMATIQUES
 - FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES
 - COMMERCE GENERAL
 - ENTRETIEN-VENTE ET LOCATION DE VEHICULES
 - MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU
 - PRODUITS VETERINAIRES ET MEDICAUX
 - PRODUITS D'ENTRETIEN LOCAUX ET ALIMENTATION GENERALE
 - BTP ET AUTRES TRAVAUX DE BATIMENT
 - AMENAGEMENT ESPACE VERT
 - CONSTRUCTION
 - EQUIPEMENT BIOMEDICAL
 - PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 12, Ilot 00

Dirigeant(s) M SANON HERBERT VINCENT DE PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01112 du 27/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05693/GTCA/RC/2026 du 27/01/2026

